

Priorités de la politique fédérale de 2025 : Assurer l'avenir économique du Canada

Il est plus important que jamais d'unir nos efforts pour assurer l'avenir économique et énergétique du Canada en éliminant les obstacles et en instaurant des politiques qui favorisent la croissance de l'industrie des sables bitumineux ainsi que la construction d'infrastructures qui permettront d'acheminer notre pétrole vers divers marchés.

21 mars 2025

Il est plus important que jamais d'unir nos efforts pour assurer l'avenir économique et énergétique du Canada en éliminant les obstacles et en instaurant des politiques qui favorisent la croissance de l'industrie des sables bitumineux ainsi que la construction d'infrastructures qui permettront d'acheminer notre pétrole vers divers marchés. Il est également temps d'assurer l'avenir des sables bitumineux du Canada en garantissant leur compétitivité sur les marchés mondiaux. En agissant dès maintenant, nous pouvons saisir cette occasion de renforcer la sécurité économique et énergétique de notre pays.

Quatre piliers sont essentiels pour assurer la croissance de l'industrie des sables bitumineux :

1. Lever les obstacles à l'investissement

- Éliminer les redondances et les barrières entre les différents ordres de gouvernement, ainsi qu'en leur sein, afin d'assurer une meilleure prévisibilité des investissements.
- Veiller à ce que la réglementation fédérale demeure centrée sur ses champs de compétence et qu'elle reconnaisse ceux des provinces.

- Réformer la *Loi sur l'évaluation d'impact* pour faciliter la croissance de la production et l'accès aux marchés.
- Supprimer les réglementations qui limitent l'accès au marché canadien. Par exemple, abroger le règlement C-48 sur « l'interdiction des pétroliers ».
- Mettre en œuvre toutes les mesures disponibles pour accélérer l'approbation des nouveaux corridors de transport et économiques grâce à un processus de préapprobation simplifié.
- Intégrer des échéanciers clairs que toutes les parties (gouvernement, industrie pétrogazière et communautés autochtones) devront respecter lors des processus d'examen réglementaire et de demande.
- Permettre à l'industrie pétrogazière de communiquer librement quant à ses efforts pour améliorer sa performance environnementale en abrogeant les récentes modifications à la *Loi sur la concurrence* concernant les déclarations environnementales.

2. Développer la capacité de transport par pipeline et améliorer l'accès aux marchés

- Instaurer un climat d'investissement favorable pour attirer des capitaux privés au Canada, soutenir le développement des infrastructures nationales et maximiser la valeur de nos ressources naturelles.
- Faire preuve de leadership pour développer les corridors de transport d'un océan à l'autre, et ainsi permettre au pétrole, à l'électricité, aux matières premières et à d'autres ressources de circuler d'un bout à l'autre du pays afin de soutenir les projets canadiens de fabrication et d'exploitation des ressources.
- Éliminer les obstacles qui freinent l'accroissement de la production afin que les ressources canadiennes puissent être extraites et acheminées vers les marchés nationaux et internationaux.

3. Encourager les initiatives autochtones qui favorisent les partenariats et instaurent la confiance

- Fournir des processus de consultation plus cohérents, prévisibles et opportuns pour les communautés autochtones, les gouvernements et les industries.
- Établir une politique assurant le partage des revenus fédéraux provenant de l'exploitation des ressources avec les communautés autochtones, sans imposer de coûts

supplémentaires ni de contraintes réglementaires à l'industrie pétrogazière.

4. Mettre en place un cadre de gestion du carbone compétitif à l'échelle mondiale

- Veiller à ce que les politiques climatiques encouragent les investissements nécessaires à la croissance économique du Canada et à la production d'une énergie responsable, fiable et abordable.
- Abroger le système actuel de tarification industrielle du carbone mis en place par le gouvernement fédéral, qui n'est pas compétitif, et permettre aux gouvernements provinciaux d'adopter des réglementations mieux adaptées en matière de carbone.
- Éliminer les politiques irréalisables qui désavantagent le Canada, telles que le plafonnement des émissions et la réglementation sur l'électricité propre.
- Encourager les projets de réduction des émissions par le biais de politiques fiscales, telles que des crédits d'impôt, qui permettront à l'industrie pétrogazière et aux gouvernements d'investir dans des projets et de les faire progresser. S'assurer que ces mesures incitatives sont opportunes, prévisibles, efficaces et compétitives par rapport à celles d'autres ressorts territoriaux.

En conclusion, il est grand temps de favoriser le retour des investissements au Canada pour assurer notre avenir énergétique et économique. Nous disposons des ressources et des compétences nécessaires, mais ce dont nous avons besoin, c'est de la volonté politique et de partenariats authentiques avec les communautés autochtones pour exploiter nos ressources, protéger notre environnement et construire l'infrastructure nécessaire pour faire face aux défis du XXI^e siècle.